



# CAPD du 4 septembre 2013

Compte rendu intégral

Pour tout renseignement complémentaire,  
contactez le SE-UNSA !  
05 45 38 28 44 / 06 95 42 22 04 /  
16@se-unsa.org

**SE-Unsa 16** : 4 titulaires présents

Ont siégé ce jour : Richard GAZAUD, Patricia MORTIER-ROY, Sophie REBOUL-PIAS, Anne- Marie CERTIN

**SNUIPP** : 3 titulaires et 2 suppléants présents

## **I- DECLARATION PREALABLE du SE-Unsa**

### **II- MOUVEMENT 3<sup>ème</sup> PHASE**

Résultats des nominations en pièce jointe.

**Le SE UNSA a demandé à ce que les enseignants nommés à titre définitif en 3<sup>ème</sup> phase le soit à titre provisoire (Cf déclaration préalable lu en tout début de séance) ; nous avons rappelé que nous étions en phase d'ajustement et non au 1<sup>er</sup> mouvement.**

**ACCORDÉ**

**Le SE UNSA a pointé des situations de collègues mis en grandes difficultés par des déplacements trop importants (Cf déclaration préalable lu en tout début de séance)**

**ACCORDÉ**

**Le SE UNSA a demandé au DASEN que les collègues remplaçants soient informés précisément de leurs obligations (que nous avons encore une fois dénoncé)**

**ACCORDÉ**

### **II-INEAT-EXEAT**

**Le SE UNSA a relevé des pratiques plus que douteuses dans la gestion des INEAT-EXEAT (le classement n'est plus du tout pris en compte).**

**Nous rencontrons le Recteur en fin de semaine, nous lui demanderons expressément d'ouvrir ce chantier.**

## **III- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

**Conseil école-collège** : C'est une année de rodage pour une mise en place définitive à la rentrée 2014. Les IENs doivent s'emparer du problème.

**Temps de décharge des directeurs des petites écoles** (jours en début d'année) : toutes les écoles devraient en bénéficier (nous vérifierons à la prochaine CAPD).

**APC pour les C2** : les C2 devant 9h, ils seront mis à disposition des écoles un vendredi sur 2.

**Réécriture des projets d'école** : consignes du recteur en janvier.

**Rôle et compensation des MAT** : pas de changement, ils ne seront pas en charge des jeunes en formation initiale.

**ISAE** : Pas d'information de l'administration sur les dates de versement.

**Animations pédagogiques** : information fin septembre.

**Question de CTSD** : Le SNUIPP a demandé en CAPD un moyen supplémentaire en enseignant sur une école d'Angoulême. Refus du DASEN, la réserve est épuisée.

**Le SE UNSA devrait obtenir un EVS pour cette école. (Le DASEN doit en faire la demande au recteur).**

**Etat des surnombres** : entre 10 et 11

---

Les représentants du SE-UNSA à la CAPD

Hélène BINEAU – Anne-Marie CERTIN – Mélanie GATTE – Richard GAZAUD - Patricia MORTIER-ROY –  
François PONCHIE - Sophie REBOUL-PIAS – Anael TRIBOT

---